



PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

09/10/2024, en visio

Présidente: D. Reterre

Administrateurs: A.M. Habets, P. Schmets, D. Vanleeuw, B. Dewilde, D. Van Bever, F. Offermans

Cellules : B. Valentin, C. Nogara.

Invités permanents : F. Schmitt, P. Achten, M. Hourlay, R. Gruselin

Directrice générale : L. Rase

Excusés : S. André, P. Carlier, M. Loppe, D. Blairon (DT)

1. Cellule Rencontres

1.1 Attribution des finales Francophones Jeunes 2024-2025

L'E.V. Charleroi Volley ayant envoyé sa candidature hors délai, la FVWB a donc reçu une candidature valide, celle de Waremmes Volley,

Le CA décide d'octroyer cette organisation à Waremmes Volley (7 OUI).

1.2 Règlement appliqué aux finales Jeunes Francophones 2024-2025

Approbation du règlement proposé, avec les modifications suivantes :

U11 : nombre de remplacements autorisés : 3

U13 : nombre de remplacements autorisés : 4



1.3 Finale Coupe Interfédérale

Programmée le 1^{er} Mars 2025

Suite à l'alternance prévue entre les ailes régionales, la prochaine organisation revient à la FVWB.

M. Loppe se charge de rédiger le cahier des charges. Un appel à candidatures sera envoyé aux clubs de la FVWB.

L'organisation est placée sous la supervision de la MNC.

1.4 Tournois des seconds de Prom, N2 et N3

Programmés les 26 et 27 Avril 2025.

2. Cellule arbitrage

2.1 Démission

C. Nogara informe de la démission de C. Didembourg de la cellule technique.

La nouvelle composition de la cellule sera proposée pour validation au prochain CA.

2.2 Problèmes rencontrés avec Clubee

C. Nogara informe que le responsable des désignations se plaint de ne pas pouvoir vérifier les distances renseignées par les arbitres. Même soucis pour l'intégration des frais. Il insiste sur l'urgence de la mise en place de la partie « arbitrage ».

Il informe également que sa cellule n'a pu faire que 2 visionnements en septembre.

La formation pour les candidats arbitres pour VB se fera au siège de la FVWB. Elle va commencer d'ici peu et se poursuivra jusqu'à la fin avril 2025.



3. Trésorerie

P. Schmets fait le point sur la situation financière au 30 septembre 2024.

Il présente un tableau récapitulatif et donne des précisions sur certains postes spécifiques.

4. Volley Belgium

La Présidente fait un résumé du dernier CA de VB le 18/09/2024.

<https://www.volleybelgium.be/wp-content/uploads/2024/10/241009-verslag-RvB-240918-rapport-CA-1.pdf>

5. Direction technique et Direction générale

5.1 Validation de la candidature de L. Rase au poste d'administratrice du COIB

Cette dernière donne des infos sur le contenu de ce mandat et le rôle qu'elle pourrait avoir en étant qu'administratrice du COIB. De plus, cela correspond à l'action-clé 5.5.3 de notre plan stratégique 2025-2028 « *Présenter des candidats dans les postes-clés de la politique sportive nationale* ».

A l'unanimité, le CA valide cette candidature (7 OUI).

Sa candidature sera mise à l'agenda de la prochaine réunion du CA de VB.

5.2 Direction technique : décision sur la poursuite de la collaboration

Faisant suite à une réunion le 2/09/2024 avec la Direction technique (Moventis) durant laquelle celle-ci était venue faire le bilan de son action, de l'évolution des projets mis en place ainsi que des projets futurs, le CA donne son accord pour la poursuite de la collaboration (7 OUI).



5.3 Autonomie de la DG et DT via des « Quick Wins » en attendant la réforme sur la bonne gouvernance (plan stratégique 2025-2028)

Un « quick win » est défini comme étant *une action simple et qui demande peu d'implication, en échange de résultats concrets et rapides.*

Puisque le Plan stratégique 2025-2028 a été adopté à l'unanimité par le CA lors de sa réunion du 25 septembre dernier et que des actions-clés de ce plan doivent être opérationnalisées par la DT et DG à partir du 1^{er} quadrimestre 2025, il est proposé d'avancer dès maintenant sur des points concrets d'autonomie leur permettant d'exercer pleinement leurs responsabilités.

Résultat du vote : 6 OUI 1 Abstention

6. Varia

6.1 Approbation du PV du 12/09/2024

PV approuvé avec intégration des remarques reçues.

Intervention de D. Vanleeuw manifestant son mécontentement sur le fait qu'il avait demandé à recevoir le contrat Clubee et que cela n'a pas été fait.

La Secrétaire générale informe que la Présidente avait prévu de mettre le contrat à disposition des administrateurs lors du CA qui devait à la base se dérouler en présentiel.

Suite aux discussions sur cette demande, il est décidé que le document sera transmis aux administrateurs.

6.2 Approbation du PV du 25/9/2024

PV approuvé.



6.3 Dossier Clubee

D. Vanleeuw évoque la difficulté de retrouver les feuilles de match dans Volley Spike et cela est ingérable pour les responsables des rencontres qui doivent vérifier les listes de force. Apparemment, le problème serait réglé.

B. Dewilde s'étonne que la liste de priorités faite à Clubee ne lui ait pas été fournie, comme demandé lors de la dernière visio. B. Valentin lui répond qu'afin d'éviter des tensions supplémentaires, il a été convenu que les seuls responsables directement en contact avec Clubee (Michel, Eric et Bernard) avaient accès à cette liste.

P. Schmets va prendre contact avec Clubee dans le cadre de la facturation et demander une réunion en présentiel afin de débloquer la situation.

6.4 Déclaration d'accident chez Ethias

Le numéro de licence est facultatif, seul le numéro de club doit être inscrit (en retirant le 450 et en gardant les 6 derniers chiffres).

Une information devra être communiquée aux clubs.

Fin de la réunion à 23h00.